

LE COURRIER DES VERNOIS

Votre Conseil Municipal

Le 15 mars dernier, vous avez désigné par vos votes l'équipe municipale en charge de l'avenir de Verny pour les six prochaines années. Avec 56,81 % des votes exprimés, la liste Ensemble pour Verny a obtenu la majorité absolue : 15 sièges au conseil municipal et 5 sièges au conseil communautaire. Avec 43,19 % des votes exprimés, la liste Vivre Verny 2020 a obtenu 4 sièges au conseil municipal et 1 siège au conseil communautaire. Environ la moitié des élus n'en sont pas à leur premier mandat, les autres ont fraîchement démarré leurs fonctions.

Après cette période de confinement inédite, votre nouvelle équipe municipale est à présent au travail avec la volonté d'agir dans l'intérêt général pour les six ans à venir.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée. Je ferai en sorte d'en être digne et vous assure de mon total engagement. Je remercie et veux rendre ici hommage à Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine et à tous ceux qui nous ont précédés, qui se sont engagés et qui ont donné avec abnégation de leur temps et de leur énergie au service de la commune.

Je pense aussi à tous ceux qui ont subi cette pandémie et leur adresse toute ma compassion. Je tiens à saluer et à remercier les personnels soignants et tous les autres qui se sont engagés pour limiter les effets de cette crise sanitaire. Cette crise a créé de grands bouleversements dont nous ne mesurons pas encore l'ensemble des conséquences. Mais elle a aussi démontré la profonde solidarité qui existe entre les Vernois et les Vernois. Cette démonstration de solidarité est porteuse d'espoir pour le futur.

Le dispositif opérationnel pour ce nouveau mandat est en action avec un bureau municipal renforcé, de nouveaux conseillers municipaux, des commissions en mesure d'analyser des idées et faire des propositions. Avec la volonté et la conviction profonde de faire vivre la démocratie, j'ai souhaité intégrer l'opposition à ce dispositif. Elle participera aux débats d'idées au sein des commissions et des syndicats intercommunaux. La diversité doit être source de progrès. Ce dispositif permettra de tracer rapidement le plan de route du mandat tout en s'appuyant sur le programme électoral de la majorité.

La commune sera présente et active au sein de la Communauté de Communes du Sud Messin et des syndicats intercommunaux.

Nous avons à présent les moyens et les outils pour travailler.

C'est donc avec sérénité et sens de l'intérêt général que j'aborde ce nouveau mandat, avec le désir de bien faire et le dynamisme pour faire gagner Verny et le Sud Messin.

Avec toutes mes amitiés.



Votre Maire
Victorien NICOLAS



Joël Xolin, Isabelle Hasse, Colette Rottier, Corinne Heintz, Pierre Noirot, Marie-France Perrin, Jean-Marc Sautreau, François Valentin, Marie Coletti, Stéphane Vuillaume, David Billet, Anne-Sophie Mairret, Johan Pade, Alexis Rusinek, Victorien Nicolas, Mélanie Adèle Perrey, Anne-Françoise Neuschwander, Mohamad Jrad, Séverine Courtois-Sené

En raison de la pandémie et des instructions gouvernementales, l'installation de ce nouveau conseil municipal - qui se fait habituellement dans la foulée de l'élection - a été retardée de plusieurs semaines. L'équipe précédente est donc restée en place pour gérer les urgences notamment, dans ce contexte si particulier.

Puis, lundi 25 mai a eu lieu l'installation du nouveau conseil municipal. En raison de la crise sanitaire, la salle était disposée de manière à respecter les gestes barrières et la distanciation, entraînant la tenue de la séance à huis clos. Victorien Nicolas a été élu à l'unanimité et est devenu officiellement le nouveau maire de Verny, succédant à Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine. Le conseil municipal a décidé

ensuite d'élire cinq adjointes et adjoints, la liste présentée par Ensemble pour Verny a été choisie en totalité (cf plus bas). Par la suite, ont été désignés les 3 conseillers délégués et leurs attributions respectives, les représentations au sein des structures extérieures et partenaires, et ont été mises en place les commissions de travail (cf. plus bas). La nouvelle équipe a aussi finalisé le budget 2020 de la commune.

Que ce soit pour les affaires courantes comme pour les décisions qui l'engagent, votre équipe municipale agit avec la volonté de poursuivre avec dialogue, proximité, soutien aux acteurs qui animent notre village. Elle est à votre écoute pour qu'il continue à faire bon vivre à Verny.

Responsabilités des adjoints

Finances, Assurances, Affaires scolaires
François Valentin

Vie associative, Communication
Citoyenneté
Séverine Courtois-Sené

Vie économique et tourisme
Urbanisme, Environnement et qualité de vie
Jean-Marc Sautreau

Suivi administratif, Fêtes et cérémonies
Marie-France Perrin

Travaux
Entretien de l'espace public et de la voirie,
gestion des réseaux, Sécurité routière
Mohamad Jrad

Responsabilités des conseillers délégués

Affaires sociales et vice-présidence du CCAS
Colette Rottier

Site Internet de la commune
Réseaux informatiques, très haut débit,
nouvelles technologies
Joël Xolin

Développement culturel
Gestion de l'occupation des salles communales
Corinne Heintz

Vous pouvez les contacter
depuis les formulaires du site
www.verny.fr dans Vie municipale
ou les rencontrer en prenant
rendez-vous à la mairie

Composition des commissions

Le Maire est président
de toutes les commissions

Finances
François Valentin, Marie-France Perrin,
Mohamad Jrad, Corinne Heintz, David Billet

Travaux
Marie-France Perrin, Mohamad Jrad,
Alexis Rusinek, Johan Pade, Pierre Noirot

Transport, circulation et sécurité routière
François Valentin, Séverine Courtois-Sené,
Jean-Marc Sautreau, Colette Rottier,
Corinne Heintz, Stéphane Vuillaume,
David Billet

Communication et citoyenneté
François Valentin, Séverine Courtois-Sené,
Jean-Marc Sautreau, Joël Xolin, David Billet

Associations
Séverine Courtois-Sené, Mélanie Adèle-Perrey,
Isabelle Hasse, Stéphane Vuillaume, Marie
Coletti, Anne-Sophie Mairret

Urbanisme
François Valentin, Jean-Marc Sautreau,
Marie-France Perrin, Stéphane Vuillaume,
Johan Pade, Anne-Françoise Neuschwander

Patrimoine
Mohamad Jrad, Colette Rottier, Joël Xolin, Alexis
Rusinek, Stéphane Vuillaume, Pierre Noirot

Petite enfance, enfance,
jeunesse, affaires scolaires
François Valentin, Mohamad Jrad, Mélanie
Adèle-Perrey, Corinne Heintz, Marie Coletti,
Pierre Noirot

Vie économique et tourisme
Séverine Courtois-Sené, Jean-Marc Sautreau,
Corinne Heintz, Isabelle Hasse, Stéphane
Vuillaume, Anne-Françoise Neuschwander

Environnement, qualité de vie
Séverine Courtois-Sené, Jean-Marc Sautreau,
Colette Rottier, Joël Xolin, Isabelle Hasse,
Marie Coletti, Anne-Sophie Mairret

Fêtes et cérémonies
Jean-Marc Sautreau, Marie-France Perrin,
Colette Rottier, Mélanie Adèle-Perrey,
Isabelle Hasse, Anne-Françoise Neuschwander

Contrôle des listes électorales

Mélanie Adèle Perrey, Isabelle Hasse,
Alexis Rusinek, Anne-Françoise
Neuschwander, Anne-Sophie Mairret

Commission d'appels d'offres

Président de droit : Victorien Nicolas

Titulaires : Marie-France Perrin,
Mohamad Jrad, David Billet

Suppléants : François Valentin,
Isabelle Hasse, Pierre Noirot

Référents municipaux

Sécurité routière : Stéphane Vuillaume

Défense : Anne-Françoise Neuschwander

Plan communal de sauvegarde :
François Valentin, Colette Rottier

Représentants dans les organismes extérieurs

Communauté de Communes
du Sud Messin (CCSM)

Victorien Nicolas, Séverine Courtois-Sené,
François Valentin, Colette Rottier,
Jean-Marc Sautreau,
Anne-Françoise Neuschwander

Syndicat intercommunal
des eaux de Verny (SIEV)

Titulaires : Mohamad Jrad, Alexis Rusinek

Suppléants : Séverine Courtois-Sené,
Anne-Sophie Mairret

Syndicat mixte d'assainissement
de la Seille aval (SMASA)

Titulaires : Marie-France Perrin,
Mohamad Jrad

Suppléants : Johan Pade, Pierre Noirot

Verny pendant la crise sanitaire

Face à la crise sanitaire, l'accompagnement de la population vernoise a été multiple, avec des habitants bénévoles, les associations, la Protection civile de Verny, les élus et les agents municipaux. La municipalité tient à remercier vivement l'ensemble de ces acteurs.

Accueil en mairie

L'accueil a été fermé au public, sauf sur rendez-vous pris par téléphone ou mail et pour les urgences état-civil. Cette permanence téléphonique a été assurée aux horaires d'ouverture habituels par le secrétariat en télétravail, ce qui a permis d'assurer la continuité du service public. Pour la réouverture au public, un écran en plexiglas a été confectionné et installé par le service technique, un distributeur de gel hydro-alcoolique et deux marquages au sol ont été mis en place.

Aides aux personnes vulnérables

Dès le début du confinement, les élus ont mis en place un service d'aide aux personnes vulnérables coordonné par François Valentin. Les élus, aidés de bénévoles, ont effectué les courses et leur portage à domicile. De plus, chaque famille a été régulièrement contactée au téléphone par Colette Rottier, afin de prendre de leurs nouvelles. Gestes appréciés par nos habitants les plus fragiles.

Accueil des enfants

Dès le début du confinement, l'école a été un pôle d'accueil des enfants de personnel soignant pour Verny et des villages avoisinants. Avec des enseignants volontaires et le périscolaire, ce sont de deux à six enfants qui ont été accueillis durant toute la période de confinement, et ceci même les jours fériés. Nous n'oublions pas le personnel municipal qui a assuré les tâches d'entretien hygiénique. L'ensemble des écoliers a pu bénéficier d'un enseignement à distance de qualité. Tous se sont retrouvés avec les «enfants volontaires» le 12 mai pour une première rentrée du déconfinement. L'engagement et la volonté du directeur pour la réouverture de l'école y sont pour beaucoup.



Associations

Afin de permettre aux associations locales de ne pas être pénalisées dans la gestion de leur trésorerie, le versement des subventions pour l'année 2020 a été effectué à un montant identique de celui de 2019.



Protection des habitants

Une commande de 4000 masques pour un montant de 15 200 € TTC a été passée auprès de l'Association des Maires Ruraux, en partenariat avec l'association des 1ers répondants et la Cté de Communes du Sud Messin. La livraison en deux temps devait débuter le 11 mai. Après de nombreuses péripéties, les distributions à domicile ont débuté le 22 mai par les élus, les secouristes et des habitants bénévoles. Les soignants de Verny ont bien sûr été fortement mobilisés : les médecins, les infirmiers, le laboratoire en tant que centre de dépistage. La commune les a aidés au début de l'épidémie avec ses propres réserves de masques, gants, gel hydro-alcoolique.

Soutien et accompagnement des entreprises

La CCSSM s'est engagée aux côtés de la Région Grand Est et des Conseils Départementaux dans la création d'un fonds «résistance» pour répondre aux besoins des entrepreneurs, micro entrepreneurs, petites entreprises et associations, dont l'activité était impactée par la crise sanitaire. Toutes ces informations, complétées des liens nécessaires à l'accompagnement des entreprises, ont été diffusées par la CCSSM en collaboration avec la commune. Une participation financière de la CCSSM a été décidée, à raison de 2 € par habitant, afin d'alimenter ce fonds «résistance». Par ailleurs, la mairie a été destinataire de deux demandes d'annulation de loyers d'entreprises hébergées par la commune. La micro crèche «Chez Mamille» et la kinésithérapeute rue du Château ont demandé l'annulation de deux mois de loyers. Conformément à la loi d'urgence et après avoir pris conseil auprès du trésorier, un avis favorable a été émis.

Le p'tit Marché

Pendant toute cette période, le P'tit Marché de Verny a été un havre de convivialité et d'approvisionnement dans le strict respect des gestes barrières, sous l'œil attentif de Jean-Marc Sautreau. Le marché a même vu son offre progresser avec l'arrivée d'un poissonnier, un stand breton, des vêtements et le passage d'un vendeur de pâtes fraîches.



Le CCAS à Verny

Le Centre Communal d'Action Sociale a été créé en janvier 2009. Il s'est réuni le 7 juillet pour installer son nouveau conseil d'administration. Celui-ci est composé de huit membres du conseil municipal et de huit membres nommés, le Maire en est le président de droit. Colette Rottier prend la suite de Chantal Bricout comme vice-présidente. Le budget 2020 a été adopté : 12 614,56 €, équilibré en dépenses et en recettes. Concernant l'organisation, celle-ci sera mise en place prochainement. Les seniors, l'aide à la personne, le lien social et les actions de prévention sont toujours les axes de travail du CCAS. Le portage de courses mis en place pendant la crise du Covid est maintenu. En prévision d'une éventuelle mise en place du plan canicule, en collaboration avec les secouristes de Verny, le CCAS invite dès à présent les personnes exposées ou leur entourage à se faire connaître en mairie.

Adresse mail : ccas@verny.fr



Anne-Sophie Mairet, Aurélie Daire, Marie-Claire Cens, Marie-France Perrin, Nicole Huchot, Anne-Laure Dupraz, Paulette Werner, Marie Coletti, Patrick Henry, Victorien Nicolas, Johan Pade, Colette Rottier, Sylviane Martet, Alexis Rusinek, Anne-Françoise Neuschwander (absents : Isabelle Hasse, Charles Monteiro)

ÉTAT CIVIL

Naissances

Jeanne Courtiade Debas née le 1^{er} mars
Manon Gillet Theis née le 4 mars
Elisa Marsy Baum née le 8 avril
Eva Lallement Klein née le 10 avril
Louis Monteiro Stein né le 6 juin

Nos peines

Daniel Entringer le 18 février
Bernard Renaud le 25 février
Micheline Contat née Krieger le 20 mars
Eliette Brun née Hugo le 25 avril
Jacqueline Rossini née Hoch le 1^{er} juin
Monique Richert née Wenner le 8 juin

ON EN CAUSE

Le très haut débit arrive à Verny

Le déploiement du réseau à fibre optique est quasiment terminé dans l'espace public de notre commune. Les pré-raccordements individuels vont bientôt commencer pour tous ceux qui se sont inscrits, leur permettant ainsi de souscrire prochainement à une offre d'accès à Internet à très haut débit. Si vous avez raté l'inscription au pré-raccordement, vous pourrez quand même par la suite bénéficier de l'accès au très haut débit. Évidemment le réseau actuel continuera de fonctionner, vous pourrez conserver votre abonnement si vous ne souhaitez pas en changer. Voir toutes les informations sur le site www.moselle-numerique.fr

Attention aux chenilles processionnaires

Une entreprise vient d'intervenir pour exterminer des chenilles processionnaires sur plusieurs chênes situés sur des terrains communaux à proximité des habitations et notamment dans le bas du Parc du Château, afin d'éviter les risques. Comme il est impossible de traiter les autres chênes situés dans les forêts plus éloignées, nous vous invitons à la prudence lors de vos promenades car ces chenilles peuvent libérer des poils particulièrement urticants. Les conseils de l'ARS : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/index.php/chenilles-urticantes-0>

AGENDA

Mairie

Horaires d'été : du 15 juillet au 14 août inclus, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h, fermée au public les après-midis

Marché

Marché tous les dimanches de 8h à 12h - halle communale

Centre Faber

(Sous réserve des règles sanitaires en vigueur)

Samedi 5 septembre à partir de 15h :

Forum des associations

26 - 27 - 28 septembre :

Bourse aux vêtements automne/hiver - AFRV

19 - 20 - 21 octobre de 9h à 18h : animations sport et loisirs - Judo Club Verny

Samedi 10 octobre à 20h15 : théâtre « Un petit jeu sans conséquence » - Les Entr'Acteurs de Solgne

Autres dates

Samedi 10 octobre à partir de 20h à l'école et au terrain de foot : « Jour de la nuit », animation astronomique



Continuons ensemble !



Nous tenons tout d'abord à remercier les électeurs de nous avoir renouvelé leur confiance avec une majorité confortable. Depuis 2008, l'équipe « Ensemble pour Verny » met tout en œuvre pour faire de Verny un village attractif doté de services conséquents tout en gardant une qualité de vie remarquable. La campagne électorale s'est déroulée sereinement par un débat d'idée loin des vaines polémiques, nous remercions nos concurrents pour la bonne tenue de cette campagne

ENSEMBLE POUR VERNY

**Victorien Nicolas
François Valentin
Séverine Courtois-Sené
Jean-Marc Sautreau
Marie-France Perrin
Mohamad Jrad
Colette Rottier
Joël Xolin
Corinne Heintz
Mélanie Adèle Perrey
Isabelle Hasse
Alexis Rusinek
Stéphane Vuillaume
Marie Coletti
Johan Pade**

La transition entre les deux équipes municipales s'est faite dans la gestion de la crise sanitaire que nous avons traversée. Nous pensons à tous ceux qui ont subi les assauts de cette pandémie et aussi aux personnels soignant et autres qui ont tout mis en œuvre pour en limiter les effets. Nous espérons que tous les Vernois se portent bien ainsi que leurs proches.

Les équipes municipales majoritaires, sous la direction de Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine et de Victorien Nicolas, ont travaillé conjointement pour mettre en place toutes les mesures nécessaires afin de traverser cette épreuve. Il a fallu préserver la continuité du service public tout en assurant la sécurité du personnel.

Nous avons réalisé un portage de courses pour les personnes en difficulté avec l'aide de bénévoles. Toutes les deux semaines, le CCAS sous la houlette de Colette Rottier téléphonait à toutes les personnes fragiles de la commune pour s'assurer de leur état de santé physique et psychologique.

Nous nous sommes battus pour la continuité de notre marché hebdomadaire par l'obtention d'une dérogation préfectorale. Notre marché a rendu un réel service à la population, l'affluence hebdomadaire de cette période en témoigne. Grâce à l'organisation de Jean-Marc Sautreau et au civisme des utilisateurs, les consignes sanitaires ont été scrupuleusement respectées.

Nous avons fourni deux masques de qualité à tous les Vernois qui en ont fait la demande. Ils ont été portés à domicile grâce à la mobilisation de tout le conseil municipal, de la Protection civile et de bénévoles.

Puis il a fallu gérer le déconfinement, et en particulier la réouverture de l'école de manière progressive, avec un dialogue constant avec le directeur de l'école et la directrice du périscolaire. Il était important que les enfants retrouvent le chemin de l'école. A Verny, tout s'est bien passé. La municipalité remercie les équipes pédagogiques et périscolaires pour leur travail remarquable.

Le nouveau Conseil municipal a été installé le 25 mai avec l'élection du maire, élu à l'unanimité, et de l'équipe exécutive. Cinq adjoints et trois conseillers délégués motivés forment le bureau municipal, ils mettront tout en œuvre pour mettre en place le programme pour lequel nous venons d'être élus.

Les premiers conseils municipaux se sont déroulés sous le signe de l'ouverture. L'opposition sera présente dans toutes les commissions qui se réuniront dans un sain débat démocratique. L'ouverture est aussi présente dans cette expression des groupes où nous avons proposé, dans le règlement, une égalité parfaite dans le nombre de signes.

Les délégations ont été accordées au maire comme c'est l'usage, il est ainsi doté de certains pouvoirs qui garantissent l'efficacité (autorisation d'aliéner des biens, concessions, réalisation d'emprunts seulement si ceux-ci sont inscrits au budget et donc votés par le conseil municipal, fixation des rémunérations, règlement des frais et honoraires...)

Le vote du budget, approuvé à l'unanimité, a enfin pu être réalisé. Il témoigne de la bonne santé financière de la commune malgré les dépenses supplémentaires liées à la pandémie (22 000€ estimés). En ce qui concerne les investissements, notre budget s'inscrit dans la continuité des grands travaux amorcés l'année dernière, la commune a pu injecter 620 000€ de fonds propres pour réaliser ces opérations. Tous les ratios financiers sont au vert et nous continuerons à gérer la commune dans le même esprit.

**Nous vous souhaitons un agréable été.
L'équipe majoritaire**



Une autre voix, Une autre voie !



A l'image de notre campagne, nous serons force de proposition pour faire de Vergy un territoire solidaire et durable pour tous. Constructifs, collaboratifs et attentifs, nous travaillerons à améliorer la qualité de vie des Vernoises et des Vernois tout en veillant également à une gestion raisonnée des finances communales. Chaque voix doit être écoutée avec sérénité et toutes les voies doivent être étudiées avec sincérité. In fine, seul l'intérêt général doit guider les élus dans leurs choix.

VIVRE VERNY

Anne-Françoise Neuschwander
Pierre Noirot
Anne-Sophie Mairet
David Billet

L'article 83 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi Notr) nous permet aujourd'hui de nous exprimer dans ce nouveau numéro du bulletin municipal, le Courrier des Vernois.

Tout d'abord, nous espérons que chacun d'entre vous se porte bien ainsi que vos proches. Nous avons une pensée particulière pour ceux qui ont été touchés par cette pandémie. Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour maintenir le bien-être de tous.

Nous voulons aussi remercier ceux d'entre vous qui ont cru en notre programme pour un territoire solidaire et durable. Vous avez su nous écouter et comprendre notre projet. Vous nous avez accordé votre confiance à travers votre bulletin de vote (43,18 % des suffrages exprimés). Certes, les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos espérances mais vous nous avez conforté dans notre légitimité et nous continuerons à porter avec force nos idées. Installés au sein du conseil municipal, nous travaillons pour l'intérêt général et portons notre voix au sein des commissions municipales.

Respectant le résultat des urnes, notre première prise de position a été de soutenir l'élection de Victorien Nicolas à la tête de l'exécutif de la commune. Quant à l'élection des adjoints nous avons souhaité proposer une liste de conseillers qui nous semblait les plus appropriés en fonction de leur champ de compétences. Ainsi nous avons proposé Pierre Noirot aux Travaux. Notre proposition n'a pas été retenue.

Enfin, dans un esprit de transparence et d'ouverture, nous avons proposé à M. le Maire l'inscription d'un débat d'orientation budgétaire dans le nouveau règlement intérieur du conseil municipal. Ce débat a pour but principal de calibrer le programme d'investissement et le niveau d'endettement en fonction d'objectifs de gestion fixés. Pour le moment, M. le Maire nous l'a refusé. Aussi, dans les délégations accordées à M. le Maire, nous n'avons pas souhaité lui accorder le pouvoir de souscrire un emprunt jusqu'à 500 000€. Nous estimons que les conditions d'octroi du prêt doivent être soumises au vote du conseil municipal pour un tel montant. Enfin nous avons voté POUR le budget primitif 2020. Ce budget que nous jugeons raisonnable devrait permettre à la commune de retrouver une capacité d'autofinancement convenable (autour de 200 k€) en fin d'exercice, pour pouvoir gérer sereinement ses investissements futurs.

Nous vous souhaitons un bel été.

Bien sincèrement,

Vos élus, Anne-Françoise, Anne-Sophie, Pierre et David.

Vous pouvez nous contacter :

Soit par téléphone : 07 86 12 57 06

Soit courriel : vivreverny2020@gmail.com

